



# PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

Liberté  
Égalité  
Fraternité

5 mars 2021



## Lettre d'information France Relance en Seine-Maritime

### Édito



**Paul Bourgeois**

*Sous-préfet à la relance  
auprès du préfet de la  
Seine-Maritime*

« Cette semaine sera l'occasion d'un focus sur le volet "Transition agricole, alimentation et forêt" du plan de relance, qui s'articule autour de 3 objectifs : renforcer la souveraineté alimentaire ; accélérer la transition agroécologique pour donner accès à tous les Français à une alimentation saine, durable et locale ; et adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique. 1,2 milliard d'euros sont ainsi spécifiquement dédiés aux secteurs agricole et agroalimentaire autour de 18 mesures, auxquels s'ajoutent les mesures transversales du plan de relance dont bénéficieront les agriculteurs et les industries agroalimentaires, notamment celles portées par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et celles du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Dans le cadre de l'objectif d'une transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale, deux appels à projets sont parus lundi 1<sup>er</sup> mars : l'initiative agriculture urbaine et jardins partagés et l'appel à projet alimentation locale et solidaire. Répondant à des enjeux écologiques (circuits courts, biodiversité), les jardins partagés doivent également être des lieux de cohésion et de rencontre avec une participation des habitants. L'appel à projets portant sur l'alimentation locale soutiendra quant à lui les initiatives locales permettant un accès à l'alimentation de qualité aux personnes qui en sont éloignées. Il est donc primordial que les publics éligibles se saisissent de cette opportunité de faire émerger des projets sur le territoire de la Seine-Maritime. »

### Sommaire

## APPELS À PROJETS

Études d'écoconception visant à améliorer la performance environnementale des produits et des services

« Offre environnementale »

Dispositif TREMPLIN

Structurer les filières autour des projets alimentaires territoriaux

## TABLEAU DE BORD

Carte des lauréats de l'AAP de soutien aux projets industriels dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile

## FOCUS SUR ...

le volet « Transition agricole, alimentation et forêt »

L'alimentation locale et solidaire

Jardins collectifs et partagés



Les démarches d'amélioration de la performance environnementale des produits et services se déploient en France, au sein des entreprises, depuis plus d'une dizaine d'années. Elles contribuent à créer une offre plus respectueuse de l'environnement, disponible pour les consommateurs ou les acheteurs. L'écoconception constitue l'un des sept piliers de l'économie circulaire. L'**ADEME** apporte une aide aux entreprises pour la réalisation d'**études d'écoconception visant à améliorer la performance environnementale des produits et des services**. Plus d'info : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/etudes-decoconception-visant-a-ameliorer-performance-environnementale-produits>

L'**ADEME** accompagne également les entreprises porteuses d'une « offre environnementale » dans le lancement de l'industrialisation et la commercialisation de nouveaux produits, ou de nouvelles solutions (post-innovation) présentant des externalités positives pour l'environnement. Plus d'info : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201209/aap-eete2020-212>

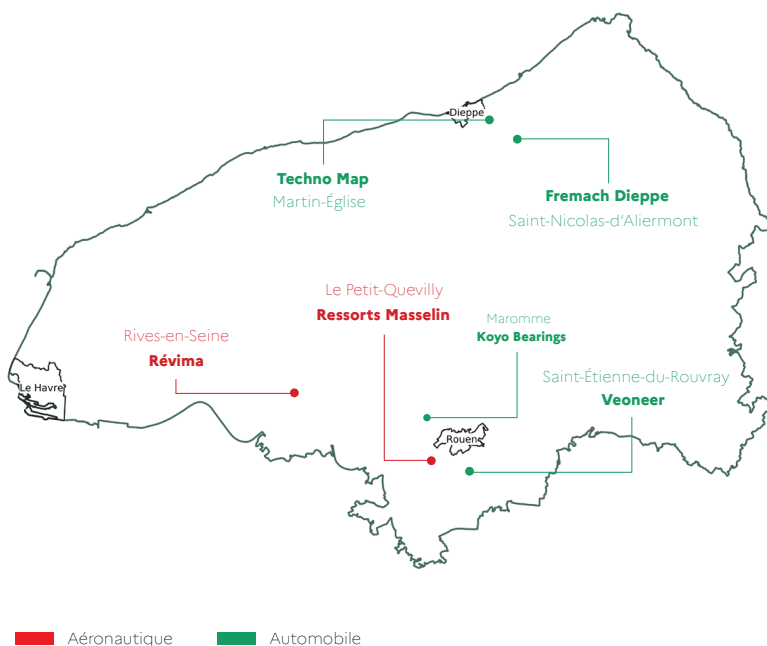
Le dispositif **TREMPLIN** a pour objectif d'aider les TPE et PME souhaitant prendre le **virage de la transition écologique** ou accélérer dans la mise en œuvre de leur transition écologique. Il vise à financer, sous forme de subventions forfaitaires, un ou plusieurs investissements et/ou études réalisés par l'entreprise parmi une liste pré-définie de plus de soixante opérations possibles. Plus d'info : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

**Structurer les filières locales autour des projets alimentaires territoriaux** pour faire des territoires des moteurs de la relocalisation de l'agriculture et d'une alimentation saine, sûre, de qualité et locale. Il s'agit de rapprocher les producteurs, les transformateurs, les consommateurs et tous les acteurs de l'alimentation ainsi que de modifier des pratiques agricoles et alimentaires, notamment via le développement de circuits courts et le recours aux produits locaux et de qualité. Une enveloppe de **80 millions d'€** est consacrée à cette mesure. Plus d'info : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/le-plan-de-structuration-des-filières-agricoles-et-agroalimentaires/Le-plan-de-structuration-des-filières-agricoles-et-agroalimentaires>

## Tableau de bord



### Carte des lauréats des AAP de soutien aux projets industriels dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile



### Quelques chiffres en Seine-Maritime

#### Écologie



**2 675** dossiers MaPrimeRénov acceptés.

**3 547** bonus écologiques et primes à la conversion versés.

#### Compétitivité



**11 042** entreprises bénéficient d'une baisse des impôts de production, soit un gain total de plus de **246 millions d'€**.

**6 entreprises industrielles** bénéficient de l'APP de soutien à l'investissement dans les territoires pour un total de **3,7 millions d'€**.

#### Cohésion



**2 693** contrats d'apprentissages ont déjà bénéficié de l'aide exceptionnelle.

**3 068** aides ont été versées pour l'embauche des jeunes.

**462** jeunes sont entrés en CIE (contrat initiative emploi) et PEC (parcours emploi compétences).



## L' alimentation locale et solidaire

### 30 MILLIONS € POUR FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS À DES ALIMENTS FRAIS ET LOCAUX.

Pour développer une alimentation de qualité accessible à tous, le Plan de relance soutient le développement de projets locaux permettant l'accès aux produits frais et de qualité, en particulier pour les populations isolées ou modestes. Une enveloppe de 30 millions € est mobilisée à l'échelle nationale.

Le volet B de cette mesure, territorialisé, est destiné aux projets locaux. À l'échelle de la Seine-Maritime, **410 000 €** sont alloués à cette mesure sur une enveloppe nationale de 24M€. Piloté par les services départementaux de l'État, il vise à soutenir les initiatives locales des acteurs autour de 3 thèmes principaux :

- Le soutien aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité (investissements de conditionnement, stockage, transport...);
- Le soutien aux associations/start-up/TPE/ PME, communes et intercommunalités ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous (ouverture de locaux, matériel de livraison...);
- Le soutien aux initiatives de développement des commerces solidaires ambulants destinées en particulier aux personnes isolées ou modestes.

La demande de subvention est à déposer **jusqu'au 31 mai 2021** auprès des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Appel-a-projets-30-millions-pour-favoriser-l-acces-de-tous-a-des-aliments-frais-et-locaux>

## Jardins collectifs et partagés

### 17 MILLIONS € POUR SOUTENIR LES PROJETS DE JARDINS PARTAGÉS ET D'AGRICULTURE URBAINE.

En remettant l'alimentation au cœur des enjeux de notre société, la crise sanitaire a suscité un nouvel élan de nos concitoyens pour les circuits courts. Le développement de jardins associatifs et d'agriculture urbaine s'en est trouvé renforcé et le Plan de relance veut entretenir cette dynamique.

**17 millions €** du volet « agriculture » du Plan de relance sont ainsi alloués au soutien de jardins partagés et collectifs, dont **320 000 €** pour le département de la Seine-Maritime.

Les dossiers peuvent être déposés par les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements) ainsi que par les bailleurs sociaux auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Seine-Maritime, service Économie agricole, **jusqu'au 12 avril 2021**.

<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/17-Millions-d-uros-pour-soutenir-les-projets-de-jardins-partages-et-d-agriculture-urbaine>